

<http://ressources.anap.fr/numerique/publication/1700-construire-un-projet-de-telemedecine>

Méthode

La Télémédecine en action : Construire un projet de télémédecine

Sommaire

1. Introduction
2. Définir le projet médical
3. Concevoir l'organisation
4. Décliner les processus de r...
 - 4.1. Processus générique de ré...
 - 4.2. Détail des activités du p...
5. Déployer, évaluer et pérenn...
6. Fiches pratiques de mise en...
 - 6.1. Fiche 1 : Gouvernance
 - 6.2. Fiche 2 : Pilotage et ges...
 - 6.3. Fiche 3 : Ressources Huma...
 - 6.4. Fiche 4 : Formation
 - 6.5. Fiche 5 : Communication
 - 6.6. Fiche 6 : Système d'infor...
 - 6.7. Fiche 7 : Logistique et m...
 - 6.8. Fiche 8 : Post-déploiemen...

La télémédecine est un acte médical à distance permettant d'envisager des organisations innovantes au service du patient. Elle permet selon les besoins de répondre à des carences de l'offre de soins, de faciliter l'accès à l'expertise ou même d'améliorer la performance des organisations en place.

Aussi, afin de répondre aux besoins des porteurs de projets de télémédecine, quelle que soit la pathologie ou la population dont ils cherchent à améliorer la prise en charge et quels que soient les actes de télémédecine mobilisés, l'ANAP a cherché à définir une démarche centrée sur la définition d'un projet médical et un processus de prise en charge qui soient adaptés à toutes les situations.

Présentation du guide

L'ANAP propose une démarche générale de déploiement de la télémédecine reprenant, en les adaptant, les grandes étapes de la démarche qu'elle avait conçue initialement pour l'AVC. Cette démarche, applicable quel que soit la pathologie ou le parcours de prise en charge concerné, est adaptable par chaque région en fonction de son contexte et de ses particularités.

Après la définition du projet médical, l'une des étapes de cette démarche porte sur la définition des processus de réalisation des actes de télémédecine. Le guide propose pour cela un processus générique qui décrit l'enchaînement des différentes activités nécessaires à la réalisation d'un acte de télémédecine. Ce processus doit notamment permettre au porteur du projet de consolider l'organisation qu'il a définie en s'assurant qu'elle couvre bien l'ensemble de ces activités.

Enfin, le document met l'accent sur l'indispensable accompagnement de la pérennisation des usages afin de prendre en compte de nouveaux besoins ou d'introduire la télémédecine dans un champ nouveau.

Des fiches pratiques sur les thèmes liés à la gestion du projet, au pilotage du déploiement et à la pérennisation de l'organisation sont proposées pour la mise en œuvre opérationnelle.

Objectif / Enjeux

L'ANAP a cherché à définir une démarche centrée sur la définition d'un projet médical et un processus de prise en charge qui soient adaptés à toutes les situations afin de répondre aux besoins des porteurs de projets de télémédecine, quelle que soit la pathologie ou la population dont ils cherchent à améliorer la prise en charge et quels que soient les actes de télémédecine mobilisés.

A qui s'adresse ce guide ?

Ce guide vise tout porteur de projet d'une activité de télémédecine en vue de la définition de l'organisation la plus adaptée.



Ressources associées

PERSONNE RESSOURCE
Wilfrid BENARD

PERSONNE RESSOURCE
Elise MORICHON

PERSONNE RESSOURCE
Etienne MAUGET

Glossaire

ANAP
pilotage
processus
processus de prise en charge

Date de parution : 01/02/2016